

Les établissements spécialisés dans le transport et la logistique comptent 58 500 salariés en Rhône-Alpes mais la fonction logistique est plus large et occupe 157 000 salariés. La majorité d'entre eux travaille dans de nombreuses activités économiques et plus particulièrement dans l'industrie et le commerce de gros. On trouve de nombreux travailleurs intérimaires dans la fonction logistique et l'emploi y est essentiellement ouvrier et masculin. La région urbaine de Lyon et la vallée du Rhône sont les principaux territoires d'implantation de ces métiers, notamment en raison de la présence d'entreprises spécialisées en logistique et transport.

Luc Rigollet

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

157 000 salariés dans la fonction logistique en Rhône-Alpes

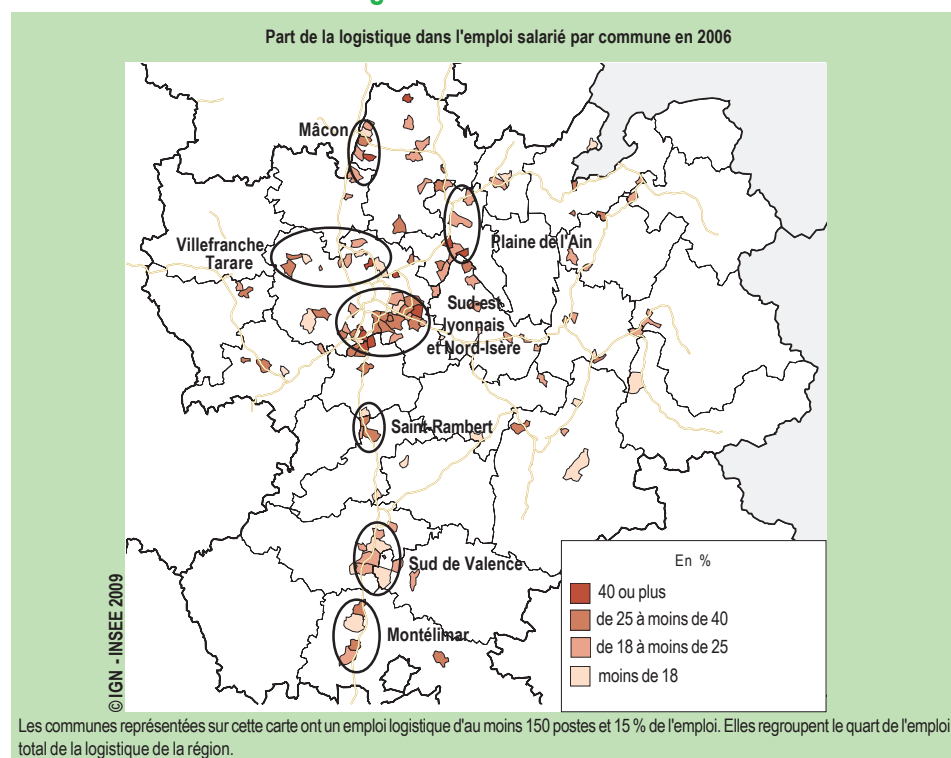
La fonction logistique occupe 7 % des salariés de Rhône-Alpes en 2006 et regroupe trois grands métiers : le transport de marchandises, la logistique proprement dite (entrepôt, emballage, expédition, achat...), et enfin les emplois administratifs qui viennent en support.

Ces métiers peuvent être exercés soit dans des entreprises spécialisées du secteur de la logistique ou du transport qui offrent des prestations de service (on parle alors de logistique "pour compte d'autrui"), soit dans des entreprises d'un autre secteur qui assurent elles-mêmes cette fonction sans faire appel à un prestataire spécialisé

(on parle dans ce cas de logistique "pour compte propre").

Au total, la fonction logistique représente 157 000 salariés en Rhône-Alpes, dont 31 000 emplois de support. Les 126 000 emplois des professions de la logistique et du transport se répartissent entre 46 000 pour compte d'autrui, 66 000 pour compte propre et 14 000 intérimaires. Au niveau national, la majorité des emplois de la fonction logistique se situent également dans les entreprises non spécialisées en transport et logistique.

Les zones spécialisées sont réparties le long de l'axe Saône-Rhône



De nombreux emplois logistiques dans l'industrie et le commerce de gros

Des emplois sur tout le territoire, avec quelques zones spécialisées

Au sein de la fonction logistique, les métiers du transport sont largement externalisés et effectués pour compte d'autrui, contrairement aux métiers de la logistique qui s'effectuent en grande majorité pour compte propre. La majorité des chauffeurs (36 000 sur 56 000) travaillent dans des entreprises du secteur des transports (transport de marchandises, messagerie, organisation des transports). À l'inverse, les professionnels de la logistique d'entrepôt (magasiniers, caristes, ouvriers de l'emballage et du tri...) sont seulement 3 400 sur 70 000 à travailler dans des entreprises dont l'activité principale est l'entrepôt, la manutention ou le conditionnement.

Parmi les établissements qui exercent des fonctions logistiques en compte propre, ceux de l'industrie rassemblent 30 000 emplois logistiques (essentiellement hors transports), c'est à dire la moitié de la logistique pour compte propre. Ensuite, c'est le secteur du commerce de gros qui recourt le plus à cette fonction (19 000 emplois, soit 30 %). Ce secteur stocke et déplace des marchandises et a surtout besoin d'emplois d'entrepôt ; les métiers du transport y sont moins nombreux. À l'inverse, la construction emploie davantage de chauffeurs.

Les emplois logistiques en Rhône-Alpes, comme dans toutes les régions françaises, sont présents sur l'ensemble du territoire, notamment au travers de la logistique pour compte propre. Ils sont donc particulièrement présents dans les secteurs d'implantation de l'industrie et du commerce de gros. La logistique pour compte d'autrui est plus concentrée autour des voies de communication.

On peut distinguer des zones spécialisées dans la logistique, dont la principale est localisée au sud et à l'est de Lyon, formant un croissant qui s'étend de Givors à l'aéroport Saint-Exupéry avec une concentration particulièrement forte dans le Nord-Isère (notamment Saint-Quentin-Fallavier).

Cette zone logistique importante est liée au poids de l'agglomération lyonnaise, et notamment de son industrie. Elle rassemble environ 16 000 emplois de la fonction logistique en 2006. On peut distinguer 6 autres zones, numériquement de moindre importance : la Plaine de l'Ain, le secteur de Villefranche/Saône-Tarare (ces deux zones sont également liées à l'activité de l'agglomération lyonnaise), la vallée de la Saône à la hauteur de Mâcon, et trois grappes le long du Rhône : autour de Saint-Rambert d'Albon, au sud de Valence, et de Montélimar à Pierrelatte.

Ces sept zones de logistique ne représentent cependant que 17 % de l'ensemble de l'emploi logistique régional, le reste étant présent de façon diffuse sur tout le territoire. La concentration dans ces zones résulte d'une forte présence des entreprises spécialisées pour compte d'autrui : le tiers de la logistique pour compte d'autrui de la région y est concentré.

À une autre échelle, la répartition par zone d'emploi confirme cette présence de zones spécialisées. Elle fait également ressortir l'importance de la logistique dans la zone d'emploi d'Oyonnax qui s'explique par la vocation industrielle de ce bassin.

La région urbaine de Lyon (RUL), délimitée comme l'ensemble des neuf zones d'emploi situées au nord-ouest de Rhône-Alpes, présente une proportion d'emplois logistiques plus forte que le reste de la région (7,8 % des emplois salariés contre 7,2 %). Ceci s'explique en premier lieu par un important développement de la logistique pour compte d'autrui (près des deux tiers du total régional) lié à la position de carrefour de communication occupée par la région lyonnaise et dans une moindre mesure par l'industrie un peu plus présente que dans le reste de la région.

Les zones situées le plus à l'écart des grands axes de transit (Belley, le Chablais, la Tarentaise et Aubenas), sont également celles qui sont les

Le transport est majoritairement effectué pour compte d'autrui et la logistique pour compte propre

Secteurs et fonctions de la logistique et du transport : le croisement des deux approches								
	Nombre d'ETP ⁽¹⁾ en Rhône-Alpes		Fonctions					Ensemble des fonctions (3)
			Logistique	Transport	Logistique et transport ⁽²⁾	Support logistique	Support transport	
Secteurs	Compte d'autrui	Transport	3200	29 100	32 300	2 300	7 300	41 900
		Logistique	6 200	7 700	13 900	1 900	800	16 600
		Transport et logistique	9 400	36 800	46 200	4 200	8 100	58 500
	Compte propre	Reste de l'économie	48 300	17 100	65 400	14 500	4 300	84 200
Intérêt dans l'ensemble des secteurs			11 800	2 200	14 000	///	///	14 000
Ensemble des secteurs			69 500	56 100	125 600	18 700	12 400	156 700

⁽¹⁾ équivalent temps-plein

⁽²⁾ non compris les activités "support"

⁽³⁾ y compris les activités "support"

Source : DADS 2006

Des emplois ouvriers et masculins

moins dotées en emplois logistiques. La logistique pour compte d'autrui est peu présente dans ces zones d'emploi.

Les emplois de la fonction logistique sont essentiellement masculins et ouvriers. Les cadres y sont peu nombreux, 7 % dans la logistique, et seulement 3 % dans le transport. Dans la logistique, la qualification ouvrière est à peu près semblable au reste de l'économie, avec 70 % d'ouvriers qualifiés et 30 % d'ouvriers non qualifiés. Dans les transports, les ouvriers sont presque tous chauffeurs, et par conséquent comptabilisés comme ouvriers qualifiés.

En 2006, les différentes professions ont des pyramides des âges assez semblables, caractérisées par de faibles effectifs à la fois chez les moins de 30 ans et chez les plus de 45 ans. Les ouvriers non qualifiés font exception, avec une forte représentation des femmes de plus de 40 ans, essentiellement comme ouvrières du tri et de l'emballage. C'est d'ailleurs la seule profession avec celle d'employé administratif d'exploitation des transports de marchandises qui compte un fort contingent féminin. Les femmes sont en effet rares dans les autres professions ; elles sont même seulement 2 % chez les chauffeurs.

La plupart des secteurs économiques de la logistique ont une féminisation conforme à leur structure par profession, cette dernière étant le facteur explicatif déterminant de la plus ou moins grande proportion de femmes. Seuls trois secteurs font exception : les métiers logistiques de l'automobile et de la messagerie comptent moins de femmes que le laisseraient prévoir les professions qu'on y trouve, et c'est l'inverse pour l'entrepôt.

Les cadres sont peu nombreux, notamment dans le compte d'autrui

Part en %	Compte d'autrui	Compte propre	Intérim	Ensemble
Cadres	3	8	1	5
Professions intermédiaires	7	14	6	11
Employés	6	1	1	3
Chauffeurs	62	22	13	36
Ouvriers qualifiés	15	40	61	33
Ouvriers non qualifiés	7	15	19	12
Total	100	100	100	100

Source : DADS 2006

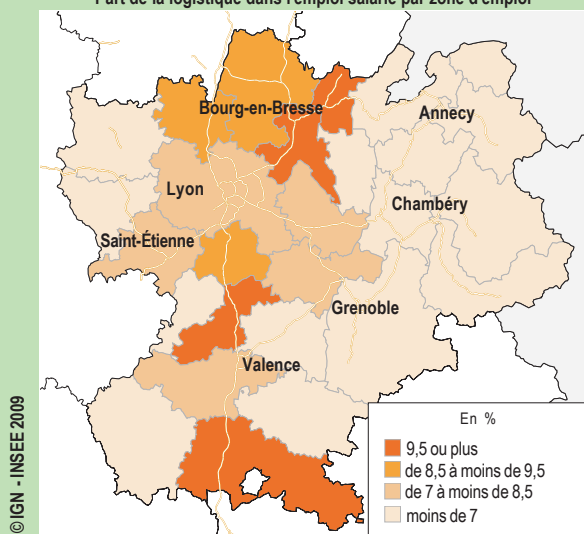
Les salaires horaires des métiers de la logistique sont plus faibles lorsque l'entreprise travaille pour compte d'autrui. Ainsi, c'est dans le secteur du transport que les chauffeurs sont les moins bien rémunérés, de même c'est dans les établissements spécialisés en logistique que les ouvriers qualifiés (caristes, magasiniers qualifiés,...) ont les salaires horaires les plus bas.

La logistique pour compte d'autrui se distingue également par la faible présence de cadres. Elle ne compte presque aucun ingénieur d'achat (la quasi-totalité d'entre eux travaillent en compte propre) et seulement 10 % des ingénieurs du planning et de l'ordonnancement de la fonction logistique, alors qu'elle emploie 17 % des caristes. Elle semble donc plutôt tournée vers des tâches d'exécution que d'organisation.

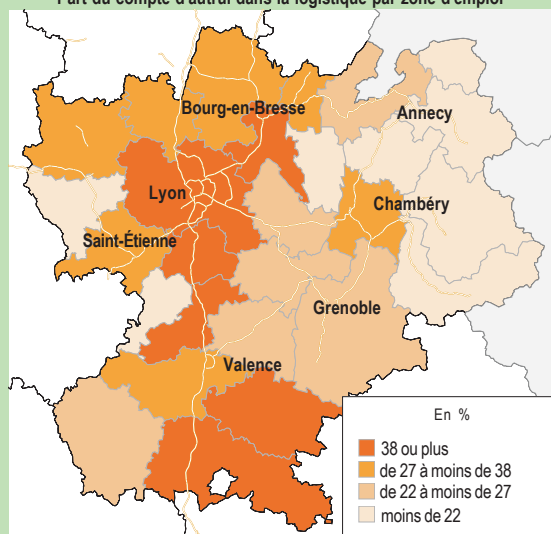
Tous les métiers du transport sont majoritairement représentés dans le compte d'autrui, à l'exception de celui de conducteur-livreur, qui est majoritaire dans le compte propre. Les conducteurs-livreurs conduisent de petits véhicules sur de courtes distances.

La logistique pour compte d'autrui est plus concentrée

Part de la logistique dans l'emploi salarié par zone d'emploi



Part du compte d'autrui dans la logistique par zone d'emploi



C'est surtout la concentration géographique du compte d'autrui qui explique celle de l'ensemble de la fonction logistique sur des zones comme Ambérieu, Drôme-Ardèche-Nord et Sud.

Source : DADS 2006

L'intérim est assez peu développé dans le transport, contrairement à la logistique proprement dite. Les caristes et les magasiniers qualifiés sont notamment très demandés. Les intérimaires de la logistique et du transport sont donc majoritairement des ouvriers qualifiés de la logistique, ils sont jeunes et plutôt masculins (25 % de moins de 25 ans et 83 % d'hommes). Le taux de recours à l'intérim est de 9 %

dans l'ensemble du secteur en 2006, c'est à dire du même ordre que dans l'industrie ou la construction.

Les emplois du secteur de la logistique sont plus rarement à temps partiel ou sous forme de CDD que dans l'ensemble de l'économie régionale, mais en conformité avec la moyenne des ouvriers. ■

Méthodologie

La source utilisée dans cette étude est le fichier des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), qui fournit des données sur les établissements et les salariés. Cette déclaration est remplie annuellement par tous les employeurs à destination des administrations sociales et fiscales. Les agents de la fonction publique d'Etat, les salariés des services domestiques et les employeurs salariés de leurs entreprises sont hors du champ de l'exploitation des DADS par l'Insee.

Les pourcentages cités dans l'étude se rapportent à l'ensemble des salariés du champ DADS.

Deux approches de la logistique ont été utilisées : en tant que secteur économique avec l'APE (Activité Principale Exercée) de l'établissement, et en tant que

métier, avec la PCS (Profession Catégorie Socioprofessionnelle) du salarié. La méthodologie mise en œuvre dans l'étude sur "L'emploi dans la fonction logistique en France dans une approche transversale des métiers transport et logistique" publiée par le SESP en mars 2007 a été utilisée.

Cas particulier des emplois intérimaires

La déclaration des données sociales des salariés en emploi intérimaire est effectuée par l'entreprise de travail temporaire, considérée comme l'employeur et ne contient aucune information sur l'établissement du lieu de travail. Par conséquent, il n'est pas possible avec cette source de savoir si un employé en intérim a travaillé pour compte propre ou pour compte d'autrui.

PCS retenues pour la fonction logistique au sens strict

Pour tous les salariés	Pour les salariés de certaines activités
487A : Responsables d'entrepôt, de magasinage 487B : Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention 652A : Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes 653A : Magasiniers qualifiés 676C : Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	387A : Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels 387B : Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement 477A : Techniciens de planning, ordonnancement, lancement 676A : Manutentionnaires non qualifiés 651A : Conducteurs d'engins lourds de levage 651B : Conducteurs d'engins lourds de manœuvre

PCS retenues pour la fonction transport

389A : Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
 466B : Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
 466C : Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
 546C : Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
 641A : Conducteurs routiers et grands routiers
 643A : Conducteurs livreurs, coursiers
 655A : Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
 656C : Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale
 676D : Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

APE retenues pour le compte d'autrui

602L : Transport routier de marchandises de proximité
 602M : Transport routier de marchandises interurbain
 602P : Location de poids lourds avec conducteur
 611B : Transport côtier
 612Z : Transport fluvial
 631A : Manutention portuaire
 631B : Manutention non portuaire
 631D : Entreposage frigorifique
 631E : Entreposage non frigorifique
 634A : Messagerie-fret express
 634B : Affrètement
 634C : Organisation des transports internationaux
 748D : Conditionnement à façon

Les salariés présents dans d'autres secteurs et déclarés avec l'une des professions citées constituent le compte propre. Les emplois support résultent d'une estimation qui considère qu'il y a 30 emplois supports pour 100 emplois spécifiques dans la logistique, et 25 pour 100 emplois spécifiques dans le transport.

Pour en savoir plus

● L'emploi dans la fonction logistique en France dans une approche transversale des métiers transport et logistique. Henri Mariotte, *SESP en bref* n°16, mars 2007.

● L'essor des grandes zones logistiques accompagne la massification des flux routiers. Henri Mariotte, *SESP en bref* n°15, mars 2007.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, septembre 2009

© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534